Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201941-20251218-143_2025-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

# Conseil Municipal du 18 décembre 2025

Le 18 décembre 2025 à 18h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 11 décembre 2025.

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 26
Présents : 20
Votants : 26
Ayant donné procuration : 6
Absents : 0

**PRÉSENTS** : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – B. PRIGENT – F. LEON – A. FOURIS-BEYOU – F. GUEHL – J. DROUOT – P. PETIBON - R. BONABAL – J. LE GLAS – M. LE CORRE – B. HUONNIC – J-F BOUGET – A. LE GALL – R. MORINIÈRE – M-A. RIOUAL – I. ADAM – D. COLIN – V. GUIMBERTEAU – J-P MENOU

**ABSENTS** : : /

**PROCURATIONS** : V. PERROT à A. LE GALL ; M-L HINRY à R. BONABAL ; C. LATOUCHE à B. PRIGENT ; L. L'HAVEANT à J. DROUOT ; A. SENECHAL à C. JEFFROY ; E. CRESSEVEUR à J. LE GLAS

**SECRETAIRE DE SEANCE** : A. FOURNIS-BEYOU

**N°143-2025**

**Objet : Vote des budgets primitifs 2026 - Budget port de plaisance**

M. le Maire précise à l'assemblée que les budgets primitifs étant votés très tôt, notamment avant la validation des comptes administratifs et de gestion 2025, un budget supplémentaire sera présenté au cours du 1er semestre 2026 pour intégrer les résultats de l'année 2025.

**Vu** le débat d'orientation budgétaire et son rapport du 05 décembre 2025 ;

**Vu** l'avis de la commission des finances réunie les 19 novembre 2025 ;

Fonctionnement : les dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de :.....38 500 €

Investissement : les dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de : .....6 000 €

**Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,**

**APPROUVE** le Budget Primitif 2026 du budget annexe Port.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN LES GRÈVES 22310